



L'URGENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION, C'EST AVANT TOUT D'ASSURER UN SERVICE PUBLIC DIGNE POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

La préfecture du Rhône s'illustre depuis trop longtemps par son mépris des usagers étrangers.

Nos associations témoignent et dénoncent les pratiques suivantes :

Un constat effarant : des délais exorbitants pour le traitement des demandes.

Des demandes de renouvellement de titres de séjour en suspens depuis plusieurs années, des délais de convocation de plusieurs mois voire de plusieurs années pour un simple dépôt de dossier, puis des phases d'instruction pouvant aller jusqu'à cinq ans, des régularisations qui ne sont plus qu'un horizon lointain pour les étrangers pourtant installés et travaillant depuis longtemps en France, y compris dans les secteurs en tension (soin, restauration, BTP...).

Des conséquences catastrophiques : des ruptures de droit pour les étrangers en situation régulière.

La préfecture du Rhône fabrique des sans-papiers en ne délivrant pas à temps les récépissés aux usagers faisant renouveler leur titre de séjour, qui se retrouvent en situation irrégulière entre deux titres et perdent leurs droits en raison de ces pratiques illégales (droit au travail, droit au logement, droit de voyager, difficultés dans toutes les démarches du quotidien...).

Une trop grande tolérance de la justice administrative à l'égard de la préfecture du Rhône : absence de prise en compte de la problématique de la non-exécution par la préfecture des jugements rendus par le tribunal administratif, rejets massifs des procédures de référés même en présence de situations d'urgence avérées...

La mobilisation du 2 mai 2023 :



En réaction à ces pratiques, notre collectif inter-associatif se mobilisera le 2 mai 2023 devant la Préfecture du Rhône, Rue de Bonnel.

Nous nous rassemblerons pour **l'application des règles de droit** pour toutes et tous et par l'Etat lui-même !

Personne n'est au-dessus des lois, pas même la préfecture du Rhône !



@bougetapref69

2 mai 2023

12h00

**Préfecture du Rhône,
Rue de Bonnel**



CONTACTS PRESSE :

Coralie Demir : 06 25 43 09 22

Kaoutar Djemaï-Dawood : 06 42 15 76 28

A l'initiative des associations :

